



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E16409

VALABLE JUSQU'AU 23/10/2024

ÉDITÉ LE 21/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1961

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 20/02/2021
450 000

Raison sociale : RIALLAND

238 RUE JULES FERRY
95360 MONTMAGNY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PONTOISE B00345

Siret : 380 896 654 00015

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 2103164

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 145388807

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 145388807

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2022

Téléphone : 01 39 83 02 57

Portable : 06 60 64 20 77

Site Internet :

E-mail : comptabilite@rialland.fr

Fax : 01 39 83 44 30

Responsabilité légale :

RIALLAND (380 896 654) / NOGARO LYDIE DIRECTRICE GENERALE / RIALLAND
HERVE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 14

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2313	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité supérieure) Mention RGE	21/11/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	21/11/2023
o Fenêtres de toit	21/11/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	21/11/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	21/11/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	21/11/2023
o Isolation des combles perdus	21/11/2023
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	21/11/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE PARIS
20 BIS RUE BOISSIERE
RDC
75016 PARIS CEDEX 16

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.